Envoyé par courriel le 23 mais 2025 aux représentants de la table de concertation de l'OBV du Chêne.

Avis de convocation

Assemblée générale annuelle

Organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne)

Chers représentants de l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne,

Par la présente, vous êtes convoqué(e)s à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra :

Mercredi le 25 juin 2025 à partir de 19h00 à la Salle 1 du complexe Anastasia

114, rue Isabelle, Lyster, QC, G0S 1V0

L'assemblée générale annuelle permet aux représentants et aux résidents de la zone du Chêne intéressés par l'eau de prendre connaissance des activités réalisées lors de la dernière année et des projets/services en développement. Cette année 14 postes seront en élection au sein de la Table de Concertation et 5 postes au sein du Conseil d'administration :

Table de concertation	**Conseil d'administration**
Secteur MUNICIPAL 5 sièges en élection (2 sièges vacants) Secteur ÉCONOMIQUE 5 sièges en élection (2 sièges vacants) Secteur COMMUNAUTAIRE 3 sièges en élection Représentant autochtone 1 siège en élection	5 sièges sont en élection

Si vos disponibilités vous le permettent, vous êtes attendus dès 18h30 pour un vin d'honneur.

Déroulement de la soirée

Ordre du jour de l'AGA

1. Mot de bienvenue ;
2. Cartographie du réseau hydrographique de la zone du Chêne ;
   - Mise en situation (Jean-Pierre Ducruc) ;
   - État d'avancement (Olivier Jobin Careau et Kevin Vaillancourt) ;
3. Ouverture de l'assemblée générale annuelle ;
4. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée ;
5. Conformité de l'avis de convocation ;
6. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 21 juin 2024 ;
8. Présentation et adoption des états financiers 2024-2025 ;
9. Présentation et adoption du rapport d'activités 2024-2025 ;
10. Nomination d'un vérificateur pour l'exercice financier 2025-2026 ;
11. Présentation et adoption du plan d'action 2025-2026 ;
12. Approbation des prévisions budgétaires 2025-2026 ;
13. Élections des représentants de la Table de concertation et du Conseil d'administration ;
    - Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection ;
    - Nomination des administrateurs ;
14. Levée de l'assemblée.

Veuillez confirmer votre présence pour assurer le quorum avant le 18 juin 2025 par le formulaire suivant : https://forms.office.com/r/8b5VBZFwBj?origin=lprLink

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées,



Jean-Pierre Ducruc

Président de l'OBV du Chêne